

BORDEAUX

Le projet de « Grande Gare de Bordeaux » prend une dimension européenne

Axelle Maquin-Roy, a.maquinroy@sudouest.fr



À l'horizon 2030, la gare Saint-Jean accueillera quelque 36 millions d'usagers. D'où l'urgence de penser sa modernisation. ARCHIVES GUILLAUME BONNAUD/SO

Le comité de pilotage a scellé hier le partenariat nécessaire au financement de la modernisation de la gare. Un projet estimé entre 80 et 100 millions d'euros

Le constat est posé depuis des mois. La gare de Bordeaux frôle la thrombose, alors que, depuis 2008, sa fréquentation annuelle augmente de 8,5 %. Marlène Dolveck en convient : « Cette évolution de flux, nous ne l'avions pas imaginée à ce point ! » En 2023, 26,3 millions d'usagers (voyageurs et accompagnants) ont fréquenté les gares Saint-Jean et Belcier. « C'est ce qui était prévu pour 2030 », a rappelé le maire Pierre Hurmic à la directrice générale de SNCF Gares & Connexions. Et d'ici à 2030, « 10 millions d'usagers supplémentaires » sont attendus, a projeté Christine Bost, présidente de Bordeaux Métropole. L'évidence s'impose : « Il faut donc dimensionner cette gare de portée régionale, nationale voire internationale », poursuit-elle.

S'adapter aux flux

Hier, au terme d'un comité de pilotage, le lancement du projet de modernisation du Pôle d'échanges multimodal (PEM) de Bordeaux Saint-Jean a été officialisé. À l'acronyme, les différents partenaires préfèrent la dénomination de « Grande Gare de Bordeaux ». Aux côtés de Bordeaux Métropole et SNCF Gares & Connexions, qui assurera la maîtrise d'ouvrage, la Ville, la Région, l'État ont convenu de cofinancer le projet.

Un partenariat auquel se joint l'Union européenne qui financera « 50 % du montant des études » au titre du Mécanisme pour l'interconnexion en Europe (MIE). Pour le reste, si la clé de répartition n'est pas encore définie, la présidente Bost indique en revanche que le projet ayant « pris une autre dimension, l'enveloppe initiale de 20 millions d'euros sera multipliée par quatre ou cinq ». Et le préfet Étienne Guyot d'assurer que « l'État prendra toute sa part dans ce financement et en fonction de ses compétences ».

Pour quelles réalisations à partir de 2026 ? Voilà tout l'enjeu des prochaines réunions qui devront aboutir à « la détermination des avant-projets en 2024-2025 », indique Marlène Dolveck. Mais, déjà, chacun pose ses jalons, alors que, pour la SNCF, les deux objectifs sont de « s'adapter aux flux et évolutions des usages » et de « favoriser l'inter-modalité et les accès à la gare ».

« Une gare moderne, fonctionnelle, plus fraîche et plus végétalisée », appelle de ses vœux Pierre Hurmic, et qui devra tenir compte d'« un univers contraint », à l'extérieur, « avec la ville qui rattrape la gare ». Le maire de Bordeaux ne manque pas de souligner le « manque de fluidité » sur le parvis Saint-Jean nécessitant « un rééquilibrage des deux faces de notre gare ». Qu'en sera-t-il de la volonté municipale d'une piétonnisation d'une partie de la rue Domecq ?

« Attention aux dépose-minute », prévient le président de la Région Nouvelle-Aquitaine, Alain Rousset, attentif à « ceux qui viennent de la grande couronne non desservie par des gares ». D'autant que les parkings actuels, occupés à 80 %, nécessiteront « d'aller vers une nouvelle construction », indique la SNCF.

« Cette évolution de flux, nous ne l'avions pas imaginée à ce point ! »

Création d'une gare routière

Les études de flux menées ces derniers mois dessinent aussi parmi les éléments de cette « transformation en profondeur », « une augmentation sensible des espaces proposés aux piétons et une réorganisation des transports urbains et interurbains en périphérie de ces espaces », côté Saint-Jean comme Belcier, où une gare routière sera créée à proximité du pont de la Palombe. Les cyclistes disposeront d'un « doublement des stationnements vélos ».

Dans la gare à proprement parler, le bâtiment historique de Saint-Jean verra « un agrandissement des espaces de déambulation et une réorganisation des services aux voyageurs ». Et, pour répondre à l'afflux et rééquilibrer leur répartition sur les deux pôles de la gare, le projet prévoit « le redimensionnement de la liaison entre [...] les quartiers côtés Saint-Jean et Belcier », comme une meilleure lisibilité de leurs accès.

Autant « de principes fondateurs » pour lesquels dans « une projection à 2030, il a été décidé que beaucoup de choses soient modulables », indique la directrice générale de SNCF Gares & Connexions.

Ce cahier des charges de la Grande Gare de Bordeaux, qualifiée « de projet ambitieux », devra aussi tenir compte des éléments de la concertation publique préalable. Celle-ci, programmée du 2 septembre au 11 octobre prochains, est espérée par le maire de Bordeaux « la plus ouverte possible pour être un vrai succès ». Le dossier de concertation présenté début septembre s'accompagnera d'affichage, questionnaires multilingues, stand d'information, vidéo de présentation, site Internet, en gare et dans différents lieux de la ville. « Des rencontres, café débat et ateliers de préfiguration » seront également organisés par l'ensemble des partenaires du projet.

Publié le 25/05/2024 – Sud-Ouest – Axelle Maquin-Roy